

Opération "ouvrez l'oreille"

Faites vous entendre...

Envoyez une carte postale à la ministre
ou un courriel à son attention à l'adresse
suivante : ministre@mrnf.gouv.qc.ca



*Participez aux assemblées publiques
aux manifestations et activités bénéfiques de la
Coalition et procurez-vous des affiches,
autocollants et dépliants.*

*Montrez au monde que la santé et
l'environnement vous tiennent à cœur*



*Coalition STOP Uranium
Baie-des-Chaleurs*

Pour nous joindre:

Téléphone (Josée) : 418-534-0075

(Michel) 418-788-5590

Courriel : stopuraniumbdc@gmail.com

Site Internet : www.stopuraniumbdc.com

*Les demandes de la Coalition sont appuyées par
Environnement Vert Plus, le Conseil du Bassin versant de
la rivière Restigouche, et par des centaines de citoyens et
citoyennes comme vous.*

*290 municipalités au Québec dont 14 municipalités en
Gaspésie ont déjà voté une résolution pour sortir le
Québec du nucléaire et demandent un moratoire sur
l'exploration de l'uranium. Parlez-en à vos élus !*

NON aux mines d'uranium

308

PREC16

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012



**Une question
de santé et
de qualité de vie !**

www.stopuraniumbdc.com

Chère Nathalie,

Je désire te faire part que j'appuie les
demandes pour un moratoire sur
l'exploration d'uranium et la suspension
des claims miniers pour l'uranium
octroyés par votre ministère dans la
région de la Baie des Chaleurs.
Je te demande d'utiliser ton pouvoir de
ministre pour protéger notre
environnement collectif et notre santé.
Bien vôtre,

Votre nom : _____

Votre adresse _____

Votre code postal : _____



Madame Nathalie Normandeau
Députée de Bonaventure et
ministre des Ressources
Naturelles et de la Faune
139, route 132 Ouest
New Richmond (Québec)
G0C 2B0

Les minières s'en viennent... chez nous

- Dès le printemps 2011, des travaux d'exploration d'uranium sont prévus dans les environs de Pointe-à-la-Croix et Listuguj et au nord d'Escuminac.
- Les claims ou droits miniers ont été acquis du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec par une compagnie de Vancouver sans que les propriétaires et les communautés concernés aient été informés ou consultés.
- Les terrains "claimés" comprennent plus de 70 résidences et l'approvisionnement en eau du village de Pointe-à-la-Croix.
- Le marais de Baie-au-Chêne, un site écologique exceptionnel est menacé par les travaux d'exploration.
- Les terres où doivent se faire les travaux de forage et de creusage du sol couvrent 3 227 hectares.
- Dans le cas d'une découverte majeure, il s'en suivra un projet de mine d'uranium qui laissera en héritage des masses de résidus miniers toxiques et radio-actifs pour des milliers d'années.
- Des moratoires sur l'exploration d'uranium existent ailleurs au Canada notamment en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique. Pourquoi pas au Québec?

4 RAISONS POUR DIRE NON :

- Une menace à la santé publique
- Un risque réel de contaminer l'environnement
- Une menace pour les autres utilisations du territoire (agriculture, tourisme, etc)
- Une menace à la démocratie et la qualité de vie en région

Ce qu'il faut savoir au sujet de l'uranium

IMPACTS SANTÉ

- 85% des substances radioactives extraites pour produire de l'uranium sont laissées sur place comme résidus, avec des conséquences dévastatrices sur la santé humaine (G.Edwards, PhD 2009)
- Rejet de substances dangereuses (ex.arsenic, nickel) et de substances nucléaires (ex. uranium, radium) dans le milieu environnant (Commission canadienne de la sûreté nucléaire CCSN)
- Incertitude scientifiques à l'égard de la gestion des résidus radioactifs (Commission canadienne de la sûreté nucléaire CCSN)
- Migration des éléments radio-actifs par le biais des eaux de surface et souterraines, par le voie de l'air (gaz radioactif) et la contamination de la chaîne alimentaire (mémoire des médecins, Commission parlementaire mai 2010)
- Impact possible au niveau des nappes phréatiques et des eaux de surface (Pembina, 2006, Vakil C, 2009)
- Augmentation 8 fois plus élevée des cancers des organes de reproduction (Duncan et al. 1986)
- Anomalies congénitales chez des mères vivant près de résidus miniers de mines d'uranium (Shields 1992)
- Trouble de réparation enzymatique de l'ADN, précurseur de cancer (Au et al. 1998)
- Augmentation de problèmes de santé publique liés à la pollution environnementale (mémoire des médecins, Commission parlementaire mai 2010)
- Lié au radon, il n'y a pas de dose sécuritaire pour la radiation (National Research Council 2006)
- Effets à long terme moins bien connus et moins étudiés (mémoire des médecins, Commission parlementaire mai 2010)

Une Coalition

C'est aux citoyens et citoyennes d'agir !

La Coalition STOP Uranium Baie-des-Chaleurs a été formée le 19 novembre 2010 à Maria. Elle compte des représentants de groupes environnementaux et sociaux et des militants ayant été actifs dans la lutte contre l'incinérateur de Belledune.

Elle a pour buts de :

- Sensibiliser le public aux risques à la santé, à l'environnement et à l'économie des activités minières visant à explorer ou exploiter l'uranium.
- Obtenir l'appui d'un maximum de personnes et d'organismes pour la mise en place d'un moratoire permanent sur le développement de la filière uranium.
- Faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Québec pour la mise en place d'un tel moratoire sur son territoire.
- Bloquer par tous les moyens démocratiques et pacifiques à notre disposition, tout projet d'exploration ou d'exploitation d'uranium dans la Baie des Chaleurs.
- Réclamer des changements en vue de démocratiser la présente Loi sur les mines au Québec.
- Respecter l'intégrité des territoires autochtones actuels et à venir.
- Collaborer avec des organisations visant les mêmes objectifs.

En 2003, la population a dit NON à une autre pollution toxique... et elle a gagné !

